



Le projet de port méthanier
Rabaska
à Lévis

Mémoire du Conseil du patronat du Québec
présenté dans le cadre de l'audience publique sur
le projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska
et des infrastructures connexes
Janvier 2007

CPQ – Janvier 2007

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2007

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

1.-	INTRODUCTION	1
1.1-	Le contexte socio-économique	1
1.2-	Économie et environnement vont de pair	2
2.-	LE PROJET RABASKA ET SES IMPLICATIONS	2
2.1-	Un investissement majeur créateur d'emplois.....	2
2.2-	Une contribution à la sécurité énergétique du Québec	4
2.3-	Une occasion à saisir	4
2.4-	Coût nul pour le trésor public	5
3.-	CONCLUSION	5



PRÉSENTATION

LE CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC CAP SUR LA PROSPÉRITÉ!

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) est une association à but non lucratif qui regroupe, depuis bientôt 40 ans, la plupart des associations sectorielles patronales présentes au Québec ainsi que près de 300 entreprises parmi les plus importantes. Il représente ainsi les employeurs de la vaste majorité de la main-d'œuvre québécoise.

Le CPQ intervient sur les principales tribunes où sont débattus des enjeux d'envergure pour l'ensemble de la société québécoise, dans le but de promouvoir les intérêts communs du milieu des affaires, d'où sa devise *Pour avoir l'assurance d'être entendu et défendu.*

Le CPQ sert de canal par lequel les gouvernements sont sensibilisés aux besoins des entreprises québécoises, appelées à évoluer dans un contexte de mondialisation. L'accroissement de la productivité, la valorisation de l'entrepreneuriat, la flexibilité dans l'organisation du travail, la fiscalité des particuliers et des entreprises, la formation de la main-d'œuvre et la reconnaissance des compétences, ainsi que les dossiers relatifs à la santé et à la sécurité du travail sont au cœur de nos préoccupations.

Le projet de port méthanier Rabaska à Lévis

Mémoire du Conseil du patronat du Québec présenté dans le cadre de l'audience publique sur le projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes Janvier 2007

1.- INTRODUCTION

1.1- Le contexte socio-économique

Le vieillissement de la population et de la main-d'œuvre québécoises ainsi que la mondialisation accrue de l'économie constituent des enjeux de taille qui menacent le maintien de notre niveau de vie.

Plusieurs groupes doutent encore de la gravité de ces problèmes qui, pourtant, se manifestent concrètement par une baisse réelle des investissements privés. Depuis 2004, ces derniers sont en chute libre au Québec, et plus particulièrement dans le secteur manufacturier.

Il est urgent que les investissements soient redressés afin que l'on puisse améliorer notre productivité et maintenir notre niveau de vie. Le CPQ est très préoccupé par cette situation et tente d'alerter les grands acteurs économiques, dont les gouvernements, afin de créer un climat propice à la création de la richesse.

1.2- Économie et environnement vont de pair

L'économie et l'environnement sont désormais des associés obligés. Il faut prendre en compte les répercussions de nos modes de production sur l'environnement pour nous assurer d'une croissance économique durable. De plus, dans une économie ouverte et globale, les acheteurs de nos produits sont de plus en plus préoccupés de la qualité environnementale de la production. En conséquence, il est important pour les entreprises de pouvoir présenter un bilan positif à cet égard.

Par ailleurs, il faut nous préoccuper de croissance économique si nous voulons avoir les moyens d'adopter des modes de vie qui protègent les écosystèmes. À l'instar des particuliers, les entreprises doivent avoir les moyens financiers pour investir dans une technologie nouvelle plus efficace en matière d'environnement. En d'autres mots, la croissance économique est elle-même nécessaire à l'amélioration de la qualité de l'environnement et du bien-être de nos populations. En conséquence, les entreprises ont besoin de pouvoir compter sur des conditions favorables à la production et à l'investissement.

2- LE PROJET RABASKA ET SES IMPLICATIONS

C'est dans le contexte décrit précédemment – où le Québec a grandement besoin d'investissements et où économie et environnement ne sont pas incompatibles – que le CPQ envisage le projet Rabaska.

2.1- Un investissement majeur créateur d'emplois

Le projet Rabaska consiste à construire au coût total de 840M\$, en investissements privés et sans aide gouvernementale, un terminal méthanier dans l'est de Lévis. L'investissement comprend le coût de construction du terminal (775M\$) et celui du gazoduc (65M\$) qui

reliera le terminal au réseau de transport existant à partir du poste de Gazoduc TQM situé à Saint-Nicolas.

Selon le promoteur, les retombées économiques locales, régionales et nationales seront majeures. Et il n'y a pas lieu de douter de cet énoncé.

Les retombées économiques directes et indirectes ont été évaluées avec l'Institut de la statistique du Québec. Ce dernier estime que 70 % des retombées découlant de cet investissement seront réalisées au Canada, dont 444M\$ au Québec, soit plus de la moitié de la valeur totale du projet. De cette somme, 234M\$ seront versés en salaires.

La construction du terminal méthanier s'échelonnera sur une période d'un peu plus de trois ans, soit de 2007 à 2010. L'activité générée par le projet devrait soutenir l'équivalent de 4 995 personnes-années, dont 2 440 emplois directs et 2 555 emplois indirects.

À lui seul, le chantier nécessitera 1 580 personnes-années. Les travailleurs se succéderont au rythme moyen de 474 pendant la construction. En période de pointe, les effectifs pourront atteindre 800 personnes sur le chantier.

Presque tous les corps de métier de l'industrie de la construction seront sollicités pour la réalisation du projet. Outre les manœuvres, les métiers les plus en demande seront les tuyauteurs, les soudeurs, les charpentiers, les monteurs d'acier de structure et les cimentiers. Donc, une multitude de petits entrepreneurs qui constituent l'un des noyaux importants de l'économie locale et régionale.

Bref, le projet Rabaska offrira des emplois spécialisés à des centaines de travailleurs, de même que des occasions d'affaires à un grand nombre d'entrepreneurs en construction.

2.2- Une contribution à la sécurité énergétique du Québec

Le harnachement des rivières pour la production hydroélectrique représentant des coûts de plus en plus élevés, la question de la sécurité énergétique à long terme du Québec est au cœur des préoccupations du CPQ.

Or, le projet Rabaska promet d'amener dans le paysage québécois une nouvelle source d'approvisionnement en énergie fiable et propre qui permettra à terme d'élaborer de nouveaux projets porteurs.

De plus, plusieurs domaines d'activité liés à l'énergie, dont celui de la production énergétique, de l'efficacité énergétique, de la production d'équipements de contrôle et de rendement énergétique tireront sans doute profit d'un tel projet à moyen et long termes.

Par ailleurs, facteur non négligeable, il n'existe actuellement, à notre connaissance, aucune expertise régionale en matière de cryogénie. L'arrivée du projet Rabaska constitue donc une occasion exceptionnelle pour nos entreprises d'investir dans le développement d'une telle expertise puisqu'il s'agit d'un secteur d'avenir prometteur.

2.3- Une occasion à saisir

Le CPQ est d'opinion qu'en économie, il faut saisir les occasions quand elles se présentent.

Une entreprise qui décide d'investir au Québec ou d'effectuer sa production ailleurs soupèse un ensemble de facteurs : la fiscalité, la réglementation, la disponibilité et les compétences de la main-d'œuvre, la culture du milieu de travail ou, encore, les services d'utilité publique et les infrastructures. On pourrait en ajouter un autre : l'accueil du milieu d'implantation d'un projet d'entreprise.

Ce qui est clair, c'est que si la population et les intervenants de la région de Lévis rejettent le projet Rabaska et convainquent le Bureau d'audiences publiques de se rendre à leurs

arguments, il faudra faire notre deuil pendant très longtemps d'un tel projet d'investissement.

2.4- Coût nul pour le trésor public

Il nous apparaît finalement important de souligner le fait que les promoteurs de Rabaska n'ont demandé aucune aide financière gouvernementale pour la réalisation de ce projet. L'impact du projet sur les dépenses publiques est donc nul, ce qui n'est pas négligeable à notre époque.

CONCLUSION

Pour toutes ces raisons, le Conseil du patronat du Québec estime que le projet Rabaska serait grandement bénéfique pour l'économie québécoise.

Le processus auquel nous participons en présentant ce mémoire démontre que notre société fait preuve de responsabilité environnementale.

Mais le Québec a aussi besoin de faire preuve de responsabilité économique et il importe de discuter des enjeux environnementaux soulevés par ce projet de manière rationnelle et scientifique.

Il serait néfaste, y compris d'un point de vue environnemental, de rejeter un projet créateur de richesse qui contribuerait à nous donner les moyens d'améliorer la qualité de notre milieu de vie.